

Les revenus **2016** de l'agriculture biologique en Pays de la Loire

Édition décembre 2017



aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE





Édito

Merci aux centres de gestion et associations comptables qui par leur collaboration permettent à la Chambre d'agriculture Pays de la Loire d'analyser les résultats comptables des exploitations agricoles biologiques de la région pour l'année 2016.

Ces données compilées constituent des références pour les porteurs de projet bio et permettent à chaque agrobiologiste de se situer par rapport à son projet, son système et ses ambitions.

En bovins lait (177 élevages), 3 groupes d'élevage sont analysés en fonction de la part de maïs ensilage dans la ration. En 2016, le résultat courant par UTA* se situe à 27 000 €, soit 4 000 € de plus qu'en 2015. L'arrivée de nouveaux producteurs bio (conversions 2016-2017), va générer des volumes de lait supplémentaires dès 2018, ces volumes vont être absorbés par le marché. L'abandon éventuel du maintien à l'agriculture biologique aurait des incidences de l'ordre de 25 à 35 €/1 000 l selon les élevages.

En bovins viande (49 élevages), les résultats sont globalement stables : l'EBE* par vache atteint 750 € et est supérieur de 100 € à celui des éleveurs conventionnels. Le revenu augmente de 7 % et atteint 19 160 € par UTA. Par contre, le niveau d'aide est plus important, puisqu'il représente 33 % du produit pour les élevages bovins viande bio, contre 24 % en système conventionnel. L'année 2017 s'annonce dans la continuité avec une stabilité des prix bio. En 2018 sans l'aide au maintien, le revenu chuterait d'un tiers !

En grandes cultures (18 exploitations), la taille réduite du groupe doit inciter à la plus grande prudence quant à la généralisation des résultats sur ce système de production. De plus, la part des cultures spécialisées, « légumes de plein champ » tels que les lentilles, haricots verts et secs, pois de conserve, pommes de terre représentent 20 % de la SAU*. Ces cultures sont rémunératrices mais engendrent un biais au niveau de l'échantillon qu'il ne faut pas négliger. Le résultat courant à 34 683 € par UTA s'accroît de 14 % à cause de la surface moyenne de l'échantillon qui augmente. Fin 2016, le marché reste déficitaire en France (blé meunier, maïs, soja...). La collecte de blé couvre 70 % des besoins, la demande en céréales est là.

En maraîchage (46 exploitations), 80 % des exploitations analysées pratiquent majoritairement la vente en circuit court. Le résultat courant par UTA se situe à 26 953 €. Les exploitations en circuit court ont 30 % de moins en capital d'exploitation par UTA.

En viticulture (30 exploitations), les résultats sont basés sur les vendanges 2015, la campagne de culture et les ventes correspondantes sont celles de 2015-2016. Pour la commercialisation, on retrouve l'ensemble des circuits (de la vente directe à l'export). Il reste un solde par UTA de 42 422 € pour prélever, autofinancer les investissements et conforter la trésorerie. Le marché des vins bio connaît une croissance à deux chiffres.

L'agriculture biologique réussit le pari d'être au rendez-vous du choix des consommateurs, qui par leur acte d'achat veulent influencer sur le devenir des Hommes et des territoires.

Louis MICHEL

*Élu au Pôle bio des Chambres d'agriculture
des Pays de la Loire*

*UTA : unité de travail agricole (voir lexique p. 41).

*EBE : excédent brut d'exploitation (voir lexique p. 41).

*SAU : surface agricole utile (voir lexique p. 41).

1	Principaux résultats (532 exploitations étudiées).....	p 4
	1.1 Les productions	p 5
	1.2 Evolution de l'EBE.....	p 6
	1.3 Le travail sur l'exploitation	p 7
	1.4 La SAU	p 7
	1.5 Analyse financière.....	p 7
	1.6 Comparaison des systèmes	p 8-9
	1.7 Résultats économiques	p 10
2	Bovins lait (177 exploitations)	p 11
	2.1 Le travail sur l'exploitation	p 13
	2.2 La SAU	p 13
	2.3 Les ateliers animaux	p 13
	2.4 Analyse financière.....	p 14
	2.5 Résultats économiques	p 15
	2.6 Marge brute	p 16
3	Bovins viande (49 exploitations).....	p 17
	3.1 Le travail sur l'exploitation	p 18
	3.2 La SAU	p 19
	3.3 Les ateliers animaux	p 19
	3.4 Analyse financière.....	p 19
	3.5 Résultats économiques	p 20
4	Poules pondeuses (18 exploitations).....	p 21
	4.1 Le travail sur l'exploitation	p 22
	4.2 La SAU	p 23
	4.3 Les ateliers animaux	p 23
	4.4 Analyse financière.....	p 23
	4.5 Résultats économiques	p 24
5	Volailles de chair (14 exploitations)	p 25
	5.1 Le travail sur l'exploitation	p 27
	5.2 La SAU	p 27
	5.3 Les ateliers animaux	p 27
	5.4 Analyse financière.....	p 27
	5.5 Résultats économiques	p 28
6	Grandes cultures (18 exploitations)	p 29
	6.1 Le travail sur l'exploitation	p 31
	6.2 La SAU	p 31
	6.3 Analyse financière.....	p 31
	6.4 Résultats économiques	p 32
7	Maraîchage (46 exploitations)	p 33
	7.1 Le travail sur l'exploitation	p 35
	7.2 La SAU	p 35
	7.3 Analyse financière.....	p 35
	7.4 Résultats économiques	p 36
8	Viticulture (30 exploitations).....	p 37
	8.1 Le travail sur l'exploitation	p 38
	8.2 La SAU	p 39
	8.3 Analyse financière.....	p 39
	8.4 Résultats économiques	p 40
	Lexique	p 41
	Les conseillers agriculture biologique de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.....	p 42
	Partenaires et contacts	p 43-44



Revenus 2016
de l'agriculture biologique
en Pays de la Loire

532 exploitations étudiées

Méthodologie

Pour cette édition 2016 des revenus agricoles de l'agriculture biologique en Pays de la Loire, 14 associations de gestion et de comptabilité ont apporté leur concours : AS 49, AS 44 et AS Cefiga, le réseau des Cerfrance de la région, les AFOCG 49, 85 et 44, Comptacom Gecagri, la Cogedis, le CEGAO et Altéa Conseil.

L'étude est coordonnée par la Chambre d'agriculture Pays de la Loire qui utilise à cet effet un outil de compilation des comptabilités garantissant l'anonymat des exploitations.

L'objectif est de déterminer des références économiques par grand système de production pour permettre aux agriculteurs biologiques de la région d'analyser leurs résultats, par rapport à ceux d'exploitations comparables.

Fin 2016, la région Pays de la Loire comptait 2 536 exploitations certifiées bio ou bien en conversion. L'étude présentée ici permet de rassembler 532 exploitations ayant terminé leur phase de conversion bio. Les raisons de cet écart sont nombreuses : différentiel entre le nombre d'exploitations

ayant terminé leur conversion et les exploitations engagées en bio, mixité bio/conventionnel sur l'exploitation, absence de réalisation de comptabilité, dispersion importante entre les centres de comptabilité, clôture comptable sur exercice partiel.

Parmi les comptabilités recensées, certaines ont été écartées, car pour compiler les données, il fallait un exercice de 12 mois, une date de clôture entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016, pas de modification de structure juridique ni de régime fiscal dans l'année.

Dans le premier chapitre de ce document, sont présentées les analyses de l'ensemble de 532 exploitations.

Les chapitres suivants sont consacrés aux résultats des sept sous-groupes, dont les effectifs étaient suffisants pour analyser les résultats: un groupe lait, un groupe viande, un groupe volailles pondeuses, un groupe volailles de chair, un groupe grandes cultures, un groupe maraîchage et un groupe viticulture.

Pondération des résultats par UTA

	Nombre d'UTA
Chefs d'exploitation	1 par chef d'exploitation à temps plein (proratation si travail extérieur)
Associés exploitants (GAEC, EARL...)	1 par associé à temps plein (proratation si travail extérieur)
Conjoints collaborateurs à temps plein	0,5
Conjoints collaborateurs à temps partiel	0,25

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

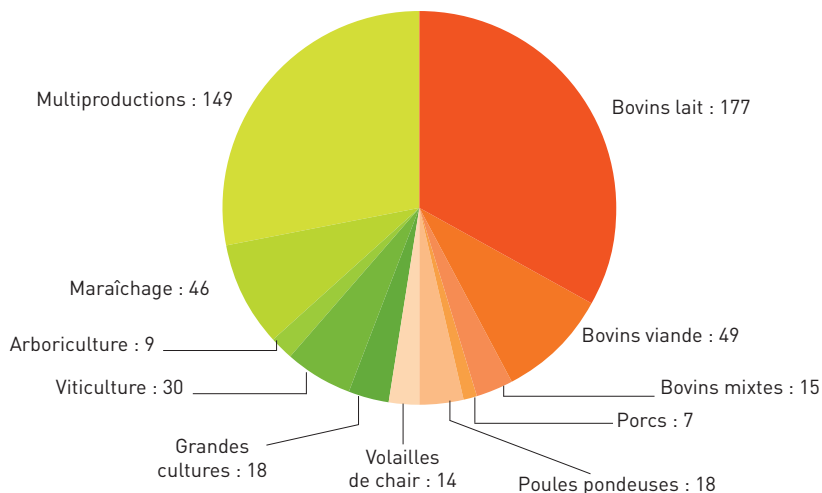
Avertissement

D'une année à l'autre, les exploitations étudiées ne sont pas strictement les mêmes, de ce fait les comparaisons interannuelles sont délicates. Par ailleurs, la taille réduite de certains groupes (grandes cultures, volailles) doit inciter à la plus grande prudence quant à la généralisation des résultats pour ces systèmes de production.

1.1 - Les productions

383 exploitations sont spécialisées et présentent une production dominante.

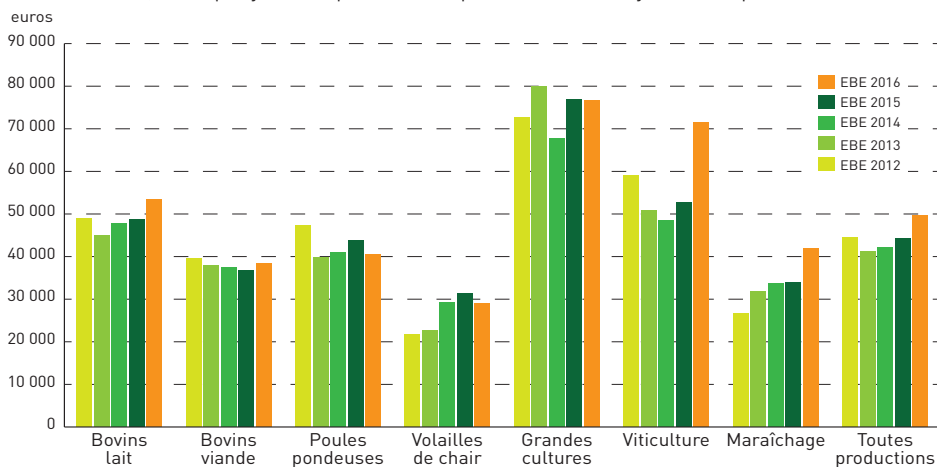
Productions dominantes des exploitations étudiées



Il apparaît que dans l'étude, les exploitations laitières sont surreprésentées (33 % de l'échantillon contre 18 % au niveau régional). La répartition des autres productions est en cohérence avec le profil des exploitations bio de la région (comparaison avec les données de l'observatoire régional de l'agriculture biologique des Pays de la Loire). Le faible nombre d'exploitations en arboriculture et en production porcine ne nous permet pas d'établir de références.

1.2 - Évolution de l'EBE

L'EBE moyen est en progression, il s'élève à 49 670 €/UTA en moyenne en 2016, en hausse de 12 % par rapport à l'année précédente. L'EBE est pour l'année comptable 2016, en hausse dans presque toutes les filières, bien qu'il y ait d'importantes disparités suivant le système de production.



Des résultats à la hausse en lait, maraîchage et viticulture

En bovins lait, l'EBE/UTA progresse de 4 700 €. Le résultat courant par UTA est proche de 27 000 €, en hausse de 4 000 € par rapport à l'année précédente.

L'EBE est en forte augmentation en viticulture (+ 30 %), et traduit la valorisation des bons millésimes de 2014 et 2015. L'EBE est aussi en progression en maraîchage, il dépasse pour la première fois le seuil des 40 000 €/UTA.

Stabilité en bovins viande et en grandes cultures

En bovins viande, les résultats sont relativement stables depuis 4 ans. L'EBE pour l'exercice 2016 s'établit à à 38 268 €/UTA et le résultat courant à 19 163 €/UTA. En grandes cultures, l'EBE reste stable et à un niveau élevé (76 000 € par UTA).

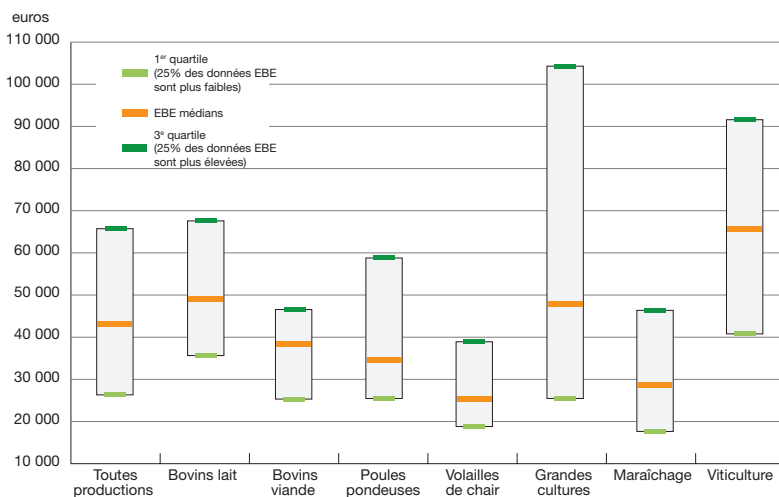
En poules pondeuses et en volailles de chair, l'EBE est en légère baisse cette année (- 7 %).

Pour l'année comptable 2016, l'EBE moyen des exploitations bio des Pays de La Loire est supérieur à celui de l'ensemble des exploitations du Grand Ouest (45 618 €/UTA en conventionnel, soit un écart de 4 000 €/UTA*).

L'efficacité économique moyenne, qui correspond au ratio EBE/produit, est de 33 % (+ 2 % par rapport à l'année précédente).

Le résultat courant 2016 moyen s'élève à 25 371 €/UTA, en progression de 4 800 € par rapport à l'année précédente.

Dispersion de l'EBE par UTA (2016)



La dispersion de l'EBE par UTA est plus forte en grandes cultures et en viticulture, ce qui invite à être vigilant lors de simulations s'appuyant sur la moyenne pour ces 2 filières.

* Source : Les références 2016 des entreprises agricoles du Grand Ouest – Chambres d'agriculture 37, 41, 44, 49, 72, 79 – AGC du GIE ENTRAS

1.3 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Les 532 exploitations étudiées		Exploitations bio des Pays de la Loire*	Exploitations des Pays de la Loire**
	Total	Par exploitation		
Nombre d'entreprises	532		2 536	28 098
→ dont individuelles	188		45 %	51 %
→ dont sociétés	344			
Nombre d'UTA	856	1,6	1,5	1,3
→ dont en société	645	1,9		
Nombre d'UTH	1 274	2,4		

*Source : observatoire régional de l'agriculture biologique - Données 2016 - Exploitations bio et conversion.

** Source : Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Estimations 2016 à partir du Recensement agricole et Enquêtes structures.

1.4 - La SAU

La répartition du foncier

	Les 532 exploitations étudiées	Exploitations bio des Pays de la Loire	Exploitations des Pays de la Loire
	[/UTA]	Moyenne (ha)	Moyenne (ha)
Surface totale	50,8		
→ dont fermage	46		
→ dont propriété	4,8		
Surface agricole utile	50,2	39 ha par ETP fam.	57 ha par ETP fam.

Utilisation de la SAU

	Les 532 exploitations étudiées	Exploitations bio des Pays de la Loire	Exploitations des Pays de la Loire
		Moyenne [% SAU]	Moyenne [% SAU]
Grandes cultures	22 %	22 %	40 %
Fourrages	72 %	72 %	56 %
Cultures spécialisées	3 %	} 6 %	} 4 %
Plantations	2 %		
Autres	1 %		

1.5 - Analyse financière

Bilan (€)	Les 532 exploitations étudiées
Capital d'exploitation par UTA	250 964
Taux d'endettement	56 %
→ dont à court terme	16 %
Fonds de roulement en % des stocks	137 %
Annuités en % de l'EBE	47 %
EBE en % du capital	20 %

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.



1.6 - Comparaison des systèmes

	Bovins lait	Bovins viande	Poules pondeuses	Volailles de chair
Nombre d'entreprises	177	49	18	14
Nombre d'UTA par exploitation	1,7	1,2	1,3	1,1
Nombre d'UTH par exploitation	2,1	1,4	1,4	1,1
SAU par UTA	59,2	88,5	17,8	24,2

Le résultat par UTA

Total (€)	26 917		19 164		15 424	17 211
	/ha	% PB	/ha	% PB	% PB	% PB
Produit brut	2 318	100 %	1 133	100 %	100 %	100 %
Charges opérationnelles	429	18 %	157	14 %	63 %	70 %
Charges directes	43	2 %	9	1 %	1 %	3 %
Marge brute globale	1 847	80 %	967	85 %	35 %	27 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	904	39 %	433	38 %	20 %	14 %
Résultat courant	455	20 %	217	19 %	8 %	8 %

Situation financière

Capital d'exploitation brut :					
→ par UTA	263 620	290 239	214 815	148 031	
→ par UTH	218 359	265 476	194 234	140 536	
→ par ha	4 456	3 281	12 089	6 122	
Taux d'endettement	56 %	43 %	75 %	60 %	
→ dont endettement court terme	13 %	16 %	17 %	27 %	
Coût de l'endettement (frais financiers/dettes)	3 %	2 %	3 %	3 %	
Annuités/EBE	50 %	49 %	57 %	63 %	
Fonds de roulement/stocks	193 %	126 %	163 %	137 %	
EBE en pourcentage du capital	20 %	13 %	19 %	20 %	

Utilisation de l'EBE/UTA

EBE	53 455	38 269	40 542	29 105
Annuités	26 548	18 782	23 214	18 373

	Grandes cultures	Viticulture	Maraîchage	Les 532 exploitations étudiées
Nombre d'entreprises	18	30	46	532
Nombre d'UTA par exploitation	1,3	1,5	1,8	1,6
Nombre d'UTH par exploitation	1,7	4,8	3,9	2,4
SAU par UTA	101,8	13,3	8,0	50,2

Le résultat par UTA

Total (€)	34 685		35 835		26 953		25 371	
	/ha	% PB	/ha	% PB	/ha	% PB	/ha	% PB
Produit brut	2 200	100 %	19 302	100 %	15 171	100 %	2 989	100 %
Charges opérationnelles	358	16 %	492	3 %	2 093	14 %	680	23 %
Charges directes	54	2 %	3 664	19 %	2 100	14 %	153	5 %
Marge brute globale	1 787	81 %	15 146	78 %	10 978	72 %	2 157	72 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	752	34 %	5 375	28 %	5 255	35 %	989	33 %
Résultat courant	341	15 %	2 699	14 %	3 372	22 %	505	17 %

Situation financière

Capital d'exploitation brut :				
→ par UTA	351 107	367 012	113 121	250 964
→ par UTH	269 236	114 915	53 515	168 566
→ par ha	3 449	27 637	14 151	4 998
Taux d'endettement	61 %	55 %	61 %	56 %
→ dont endettement court terme	23 %	23 %	21 %	16 %
Coût de l'endettement (frais financiers/dettes)	2 %	2 %	2 %	2 %
Annuités/EBE	46 %	41 %	27 %	47 %
Fonds de roulement/stocks	145 %	94 %	186 %	137 %
EBE en pourcentage du capital	22 %	19 %	37 %	20 %

Utilisation de l'EBE/UTA

EBE	76 584	71 378	42 012	49 671
Annuités	34 869	28 956	11 299	23 322



1.7 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Les 532 exploitations étudiées - SAU = 50,2 ha		
	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	150 121	2 989	100
(-) Charges opérationnelles	34 153	680	23
(-) Charges directes	7 667	153	5
MARGE GLOBALE	108 301	2 157	72
Foncier et bâtiment	8 668	173	6
Fermages et charges locatives	7 342		
Entretien	1 326		
Mécanisation	15 655	312	10
Carburants et lubrifiants	2 561		
Locations matériels et travaux par tiers	8 225		
Entretien, réparations petits matériels	4 869		
Main-d'œuvre	16 129	321	11
Main-d'œuvre permanente	9 559		
Charges sociales des exploitants	6 570		
Autres charges de structure	18 178	362	12
Eau, gaz, électricité	2 659		
Autres fournitures	4 399		
Assurances	3 356		
Honoraires	2 954		
Transports et déplacements	1 446		
Impôts et taxes	474		
Autres charges d'exploitation	2 890		
TOTAL charges de structure	58 630	1 168	39
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	49 671	989	33
Charges financières	3 431	68	2
Amortissements	21 166	421	14
Autres produits	297		
Résultat courant	25 371	505	17

Bovins lait

(177 exploitations)

L'échantillon des élevages laitiers bio comprend cette année 177 exploitations, dont 25 % sous forme individuelle. 70% des élevages concernés ont du maïs dans leur surface fourragère. Trois groupes d'élevages ont été identifiés en fonction de la part de maïs dans la SFP (0 % ; 3 à 15 % ; plus de 15 %). La proportion d'éleveurs dans chaque groupe reste stable par rapport à l'année précédente. Néanmoins, 51 % des fermes individuelles ont du maïs dans la SFP contre 75 % des fermes sociétaires (GAEC, EARL, SCEA...).

Ferme laitière moyenne : 1,7 UTA, 2,1 UTH, 352 000 l vendus, 65 VL, 101 h, 1,2 UGB/ha

La main-d'œuvre moyenne par exploitation est stable avec 2,1 UTH par ferme. L'élevage laitier bio moyen a livré 207 000 litres par UTA avec 38 VL et 59 ha de SAU. C'est en moyenne 14 000 l de plus par UTA par rapport à 2015 et + 24 000 l par UTA depuis deux ans. Les exploitations sans maïs sont plutôt stables et produisent en moyenne 2000 l de lait supplémentaire par UTA par rapport à 2015. Les exploitations avec maïs produisent en moyenne 20 000 l de lait en plus par UTA que l'année précédente et 37 000 l de lait en plus à l'échelle de l'exploitation.

27 000 € de résultat courant par UTA (+ 4 000 €)

Les résultats économiques de 2016 correspondent en moyenne à des clôtures comptables de juin 2016. La période climatique concernée a été favorable et explique le maintien du chargement et du lait par vache. Elle ne prend donc pas en compte le manque de pâturage de l'automne 2016 et la diminution de la production de lait qui s'en est suivie.

Le produit brut moyen par UTA atteint 137 200 €. Il progresse de 10 000 €/UTA par rapport à l'année précédente.

Le poids des charges opérationnelles (18 % du produit brut) est resté stable depuis trois années. Celui des charges de structure a diminué de 3 %

(41% du produit brut). L'efficacité économique des exploitations mesurée par le ratio EBE/produit brut est de 41 % (+ 3 % par rapport à n-1). L'EBE/UTA progresse de 4 700 €. Le résultat courant par UTA est proche de 27 000 €, en hausse de 4 000 € par rapport à l'année précédente.

Le lait vendu par vache est en moyenne de 5 380 l/an (+ 110 l). Ce chiffre est lié, comme l'année précédente, au type de système fourrager caractérisé par le pourcentage de maïs dans la SFP. Les résultats par classe d'élevage sont :

→ + de 15 % de maïs : 6 230 l/VL (+180 l par rapport à l'année précédente),

→ de 3 à 15 % de maïs : 5 300 l/VL (= à l'année précédente),

→ 0 % de maïs : 4 640 l/VL (+90 l par rapport à l'année précédente).

Les écarts restent significatifs allant de 660 à 930 l/VL/an entre chaque classe.

Les charges de structure se diluent légèrement avec l'augmentation de la part de maïs, du lait par VL et du volume de lait/UTH.

Les charges opérationnelles évoluent en sens inverse. 24 % du produit brut est consacré aux charges opérationnelles dans les élevages avec plus de 15 % de maïs contre 15 % du produit brut dans les élevages sans maïs.

Sur la période 2016, favorable d'un point de vue climatique, les écarts de résultats courants entre systèmes fourragers sont conséquents. Le système tout herbe dégage un revenu de 22 000 €/UTA. Il est inférieur aux autres systèmes (31 000 €/UTA et 25 000 €/UTA dans les systèmes avec maïs). La dimension plus faible des élevages tout herbe avec 57 000 l de lait en moins et 30 000 € de produit en moins par UTA n'est pas totalement compensée par une plus forte efficacité économique (41 % d'EBE/PB pour les élevages tout herbe et 38 % pour les autres types d'élevages).

Jean-Claude HUCHON et les conseillers
du réseau lait des Pays de la Loire

Contexte et perspectives

L'année comptable suivante 2016-2017 a été moins favorable d'un point de vue climatique avec un automne 2016 et une fin de printemps 2017 secs, pénalisant le pâturage. Les volumes de lait produits ont baissé. Malgré l'augmentation du prix du lait, on peut ainsi s'attendre à des résultats économiques moindres chez les éleveurs laitiers bio sur l'année 2016-17.

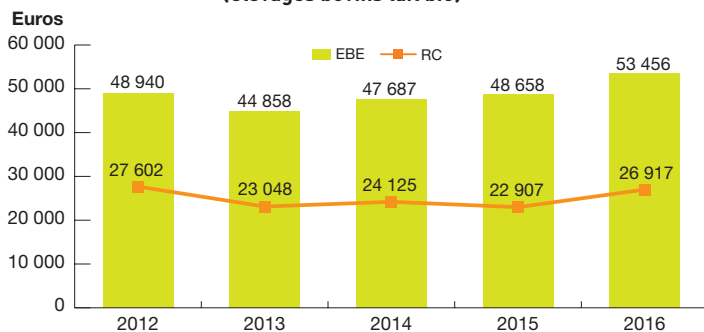
Le retard des livraisons, cumulé avec celui du retard au niveau des versements des aides et l'achat de fourrages auront un impact sur les trésoreries.

Demain, l'abandon des aides au maintien aura également des incidences non négligeables dans

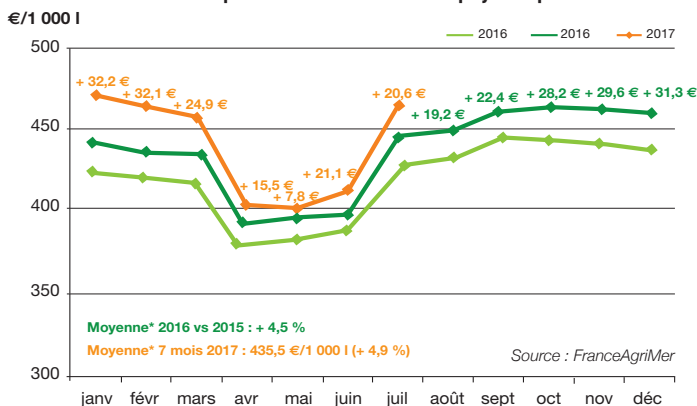
les projets et est évalué de - 25 à - 35 €/1000 l selon les élevages.

L'arrivée en production bio, des conversions de 2016-17, va générer des volumes de lait supplémentaires dès 2018, ces volumes seront absorbés par le marché en demande de lait bio d'origine France. À moyen terme, la mise en place de nouvelles garanties de qualité pour le lait conventionnel (lait sans OGM, lait au pâturage, lait local...), pourrait créer un déséquilibre offre-demande. L'arrivée de « nouveaux cahiers des charges » chez certains collecteurs est également à prendre en compte dans les stratégies d'élevages.

Évolution de l'EBE et du résultat courant par UTA (élevages bovins lait bio)



Évolution du prix standard du lait bio payé au producteur



Prix du lait bio à la production, toutes primes comprises, toutes qualités confondues, ramené à un lait standard (38 g de MG, 32 g de MP).

2.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Groupe lait					Réseau lait bio
	Total	Par exploitation	0 % de maïs dans la SFP	De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP	
Nombre d'entreprises	177		56	84	37	14
→ dont individuelles	45		22	18	5	7
→ dont sociétés	132		34	66	32	7
Nombre d'UTA	301	1,7	1,5	1,7	2	
→ dont en société	250	1,9	1,8	1,8	2,2	
Nombre d'UTH	363	2,1	1,8	2,1	2,4	2,4

2.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne (/UTA)	0 % de maïs dans la SFP	De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne (/UTH)
Surface totale (ha)	59,7	58,5	62,6	55,5	
→ dont fermage	56	52,2	60,1	52,4	
→ dont propriété	3,7	6,3	2,5	3,1	
SAU	59,2	57,8	62,2	55	50

Utilisation de la SAU

	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne
Grandes cultures	15 %	16 %	12 %	18 %	15 %
Fourrages	85 %	84 %	88 %	82 %	85 %

2.3 - Les ateliers animaux

	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne (/UTH)
UGB/ha de SFP	1,2	1,1	1,1	1,4	1,15
% maïs fourrager/SFP	10 %	0 %	10 %	22 %	12 %
Nombre de vaches laitières/UTA	38,5	34,1	40,7	39,6	32,1
Lait vendu/UTA	207 094	158 241	215 673	246 649	202 949
Lait vendu par vache	5 379	4 640	5 299	6 229	6 440

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

2.4 - Analyse financière

Bilan (€)	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne (/UTH)
Capital d'exploitation par UTA	263 620	226 498	272 367	289 501	264 271
Taux d'endettement	56 %	54 %	56 %	57 %	42 %
→ dont court terme	13 %	13 %	13 %	13 %	
Fonds de roulement en % des stocks	193 %	197 %	207 %	169 %	
Annuités en % de l'EBE	50 %	50 %	46 %	57 %	41 %
EBE en % du capital	20 %	20 %	21 %	19 %	

Charges opérationnelles

	Groupe lait			
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP
Charges de cultures (€/ha SAU)	85	56	82	126
→ dont engrais	22	18	21	30
→ dont semences	62	38	60	93
→ dont produits défense sanitaire	1	0	1	3
Charges d'élevage (€/UGB)	269	184	249	390
→ dont aliments animaux SFP	155	88	132	265
→ dont produits + honoraires vétérinaires animaux SFP	35	29	32	45
→ dont travaux par tiers animaux	79	67	85	80
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	429	280	401	666
Total charges directes (€/ha SAU)	43	45	43	40

Coûts de mécanisation

	Groupe lait			
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP
Total charges de mécanisation	363	301	365	434
→ dont carburant lubrifiant	52	41	49	69
→ dont entretien réparations	85	80	80	102
→ dont travaux par tiers et location de matériel	160	123	169	190
→ dont amortissements	66	57	67	73

2.5 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Groupe lait												Réseau lait bio				
	Moyenne SAU = 59,2 ha				0 % de maïs dans la SFP SAU = 57,8 ha				De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP SAU = 62,2 ha					plus de 15 % de maïs dans la SFP SAU = 55 ha			
	€/UTA		€/ha		en %		€/UTA		€/ha		en %			€/UTA		en %	
	€	UTA	€	ha	en	%	€	UTA	€	ha	en	%		€	UTA	€	ha
Produit brut	137 164	2 318	100 %	1 944	112 313	1 944	100 %	142 324	2 288	100 %	155 794	2 832	100 %				
→ dont subventions exploitation	22 295	377	16 %	20 948	362	19 %	22 696	365	16 %	23 076	420	15 %					
(-) Charges opérationnelles	25 366	429	18 %	16 205	281	15 %	24 928	401	18 %	36 619	666	24 %					
(-) Charges directes	2 524	42	2 %	2 578	45	2 %	2 651	43	2 %	2 224	40	1 %					
MARGE GLOBALE	109 274	1 847	80 %	93 530	1 618	83 %	114 745	1 844	81 %	116 951	2 126	75 %					
Foncier et bâtiment	9 365	158	7 %	8 954	155	8 %	9 306	150	7 %	9 943	181	6 %					
Fermeages et charges locatives	7 918			7 733			7 730			8 480							
Entretien	1 447			1 221			1 576			1 463							
Mécanisation	17 657	298	13 %	14 254	246	12,5 %	18 548	298	13 %	19 861	361	13 %					
Carburants et lubrifiants	3 052			2 361			3 072			3 801							
Locations matériels et travaux par tiers	9 499			7 070			10 460			10 462							
Entretien, réparations petits matériels	5 106			4 823			5 016			5 598							
Main-d'œuvre	12 817	217	9 %	9 885	171	9 %	13 415	216	9 %	15 038	273	10 %					
Main-d'œuvre permanente	5 331			2 910			5 748			7 307							
Charges sociales des exploitants	7 486			6 975			7 667			7 731							
Autres charges de structure	15 979	270	12 %	14 141	245	12,5 %	16 823	270	12 %	16 491	300	11 %					
Eau, gaz, électricité	3 048			2 957			2 994			3 252							
Autres fournitures	3 524			3 570			4 172			3 437							
Assurances	2 409			2 213			2 534			2 396							
Honoraires	336			751			612			953							
Transports et déplacements	338			309			330			386							
Impôts et taxes	2 354			2 068			2 494			2 418							
TOTAL charges d'exploitation	55 818	943	41 %	47 234	817	42 %	58 092	934	41 %	61 333	1 115	39 %					
Excédent brut d'exploitation (EBE)	53 456	904	39 %	46 296	801	41 %	56 653	911	40 %	55 618	1 011	36 %					
Charges financières	3 753	63	3 %	3 240	56	3 %	3 937	63	3 %	3 989	73	3 %					
Amortissements	22 877	387	17 %	20 810	360	19 %	22 337	359	16 %	26 242	477	17 %					
Autres produits et charges annexes	91			- 471			676			- 366							
Résultat courant	26 917	455	20 %	21 775	377	19 %	31 055	499	22 %	25 021	435	16 %					

2.6 - Marge brute

Marge brute du lait bio en €/1 000 litres vendus Clôtures comptables 2015	
Produit €/1000 l	521
Prix du lait €/1000 l	459
Produit viande €/1000 l	62
Charges €/1000 l *	155
Charges alimentaires €/1000 l	115
→ dont coût de la SFP €/1000 l	37
→ dont coût concentrés et minéraux achetés €/1000 l	43
→ dont coût concentrés intra-consommés €/1000 l	35
Frais d'élevage €/1000 l	30
Frais vétérinaires €/1000 l (Honoraires et achats médicaments)	10
Marge brute €/1000 l	366

* Les achats de paille n'ont pas été comptabilisés dans les charges opérationnelles

Nombre de dossiers	86
Quantité de lait brut vendu	354 413
Effectif VL	68
Surface fourragère principale (SFP)	91
Chargement (UGB/ha de SFP)	1,12
Lait brut vendu par VL	5 235

Bovins viande (49 exploitations)

Le groupe comprend 49 exploitations spécialisées en viande bovine dont 60 % sous forme individuelle. Ces élevages détiennent 51 vaches allaitantes par unité de travailleur agricole (UTA), ce qui correspond à un troupeau de 61 vaches par élevage. La surface se stabilise et atteint 88 ha par UTA soit 106 ha par exploitation. La surface fourragère occupe 90 % de la SAU. Le chargement observé de 1,05 UGB/ha de surface fourragère est conforme à la moyenne de la région.

Des résultats économiques maintenus

Avec de bons moyens de production, le produit viande bovine hors aides progresse légèrement et représente deux tiers du produit total. Avec des charges opérationnelles très faibles (14 % du produit) et des charges de structure stables, l'excédent brut d'exploitation (EBE) atteint 38 270 € par UTA soit 38 % du produit. Ces résultats sont stables et très proches de ceux des 2 cas types. L'EBE par vache de 750 € est supérieur de

100 € par rapport aux éleveurs conventionnels. La part des aides est importante, elle représente dans les systèmes bio un tiers du produit contre 24 % en conventionnel. L'EBE représente ici 13 % du capital contre 11% pour les conventionnels*.

Les charges de cultures sont très faibles avec peu d'engrais et pas de produits phytosanitaires.

Le coût de concentré acheté est bien maîtrisé avec le retour à de bonnes années fourragères. Les charges d'élevage sont faibles mais en légère progression avec des achats de paille. La charge globale de mécanisation après 2 années de baisse se stabilise à 194 € par ha de SAU et représente 17 % du produit. Elle reste la plus grosse charge mais pèse moins qu'en conventionnel (26 %*).

Le revenu augmente de 7% et atteint 19 160 € par UTA. Ces exploitations ont à faire face à un niveau d'annuités assez élevé qui ampute l'EBE de moitié.

Contexte et perspectives

L'incidence de la mauvaise année en céréales a été limitée par la faible surface concernée. L'année fourragère 2017 s'est caractérisée par une sécheresse de fin de printemps-été qui a pénalisé les récoltes d'herbe. La pousse d'automne peut permettre de réduire ces effets négatifs. La bonne maîtrise des charges a permis de préserver le revenu. En agriculture biologique, le prix de vente des animaux s'est stabilisé depuis 2013. Par contre les brouards issus des élevages bio sont vendus en conventionnel, en fonction de leur poids. En 2016, pour les vaches charolaises l'écart de prix avec le conventionnel s'est maintenu avec la légère baisse des prix conventionnels. Les prix 2017 s'annoncent dans la continuité des années passées avec un maintien des prix en bio. Les opérateurs de la filière encouragent

financièrement les éleveurs à étaler la production sur toute l'année avec des compléments de prix incitatifs suivant les périodes de sortie des animaux. La grille de prix n'incite plus à l'alourdissement des poids de carcasse. Les revenus observés depuis plusieurs années en agriculture biologique avec 25 % de capital mobilisé en moins peuvent encourager les conversions.

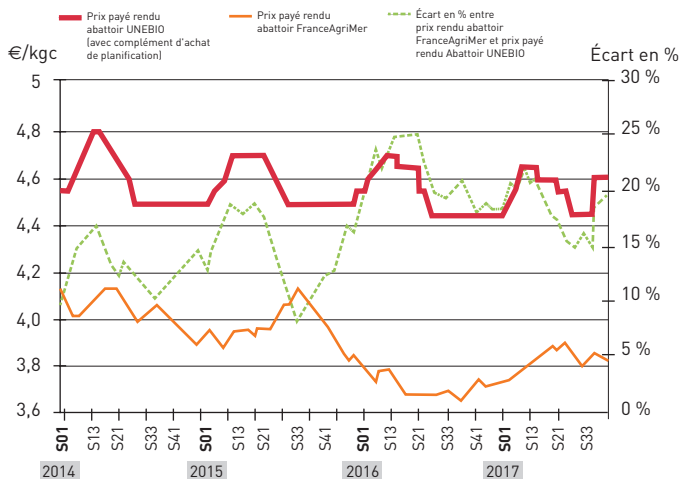
La réforme PAC de 2015 s'est mise en place difficilement avec une convergence des aides favorable aux systèmes extensifs à faibles aides découplées par ha. Le groupe analysé ici a touché le même montant d'aides en 2016 que les années précédentes. L'incertitude sur la prime au maintien est un sujet important pour le revenu des éleveurs qui chuterait d'un tiers en cas d'abandon de ce soutien.

Bertrand GALISSON

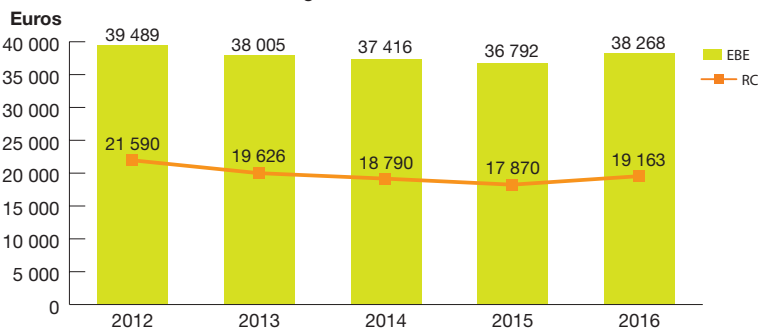
Chambre d'agriculture Pays de la Loire

* Source : Les références 2016 des entreprises agricoles du Grand Ouest
Chambres d'agriculture 37, 41, 44, 49, 72, 79 – AGC du GIE ENTRAS

Évolution du prix vaches R = 380 kg race Charolaise rendu abattoir FranceAgriMer et UNEBIO



Evolution de l'EBE et du résultat courant par UTA (élevages bovins viande bio)



3.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Groupe viande bovine		Réseau viande bio 2 cas type*	
	Total	Par exploitation	Naisseur	Veaux sous la mère
Nombre d'entreprises	49			
→ dont individuelles	29			
→ dont sociétés	20			
Nombre d'UTA	61	1,2	1	1,1
→ dont en société	31	1,6		
Nombre d'UTH	67	1,4	1	1,1

* Publication de 2 cas type bio par les réseaux d'élevage Pays de la Loire - Deux-Sèvres

3.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Groupe viande bovine Moyenne (/UTA)	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Surface totale (ha)	89,5	94	66,4
→ dont fermage	79	94	66,4
→ dont propriété	10,5		
SAU	88,5	94	66,4

Utilisation de la SAU

	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Grandes cultures	10 %	9 %	11 %
Fourrages	90 %	91 %	89 %
Autres	1 %		

3.3 - Les ateliers animaux

	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
UGB/ha de SFP	1,1	1,1	1,1
% maïs fourrager/SFP	1 %	0 %	0 %
Nombre de vaches allaitantes	51	58	45

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

3.4 - Analyse financière

Bilan (€)	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Capital d'exploitation par UTA	290 239	228 700	201 300
Taux d'endettement	43 %		
→ dont court terme	16 %		
Fonds de roulement en % des stocks	126 %		
Annuités en % de l'EBE	49 %		
EBE en % du capital	13 %	17%	18 %

Charges opérationnelles

	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Charges de cultures (€/ha SAU)	28	28	30
→ dont engrais	10	0	0
→ dont semences	18	24	25
→ dont produits défense sanitaire	0	4	5
Charges d'élevage (€/UGB)	103	110	95
→ dont aliments animaux SFP	18	12	0
→ dont produits + honoraires vétérinaires animaux SFP	27	49	49
→ dont travaux par tiers animaux	58	18	17
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	157	124	122
Total charges directes (€/ha SAU)	9	0	0

Les charges directes sont les frais de récolte, main-d'œuvre, fourniture et assurances spécifiques à la production

Coûts de mécanisation

	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Total (€/ha SAU)	194	209	317
→ dont carburant lubrifiant	32	34	38
→ dont entretien réparations	55	43	43
→ dont travaux par tiers et location de matériel	71	31	110
→ dont amortissements	36	101	126

3.5 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Groupe viande bovine Moyenne SAU = 88,5 ha			Réseau viande bio (2 cas type)	
	€/UTA	€/ha	en %	Naisseur €/UTA	Veaux sous la mère €/UTA
Produit brut	100 280	1 133	100 %	92 120	86 570
→ dont subventions exploitation	35 448	401	35 %	33 750	31 340
(-) Charges opérationnelles	13 897	157	14 %	11 741	9 090
(-) Charges directes	810	9	1 %	0	0
MARGE GLOBALE	85 573	967	85 %	80 379	77 480
Foncier et bâtiment	11 822	134	12 %	13 692	10 929
Fermages et charges locatives	10 379			11 890	9 653
Entretien	1 443			1 802	1 276
Mécanisation	14 053	159	14 %	10 191	13 315
Carburants et lubrifiants	2 792			3 233	2 805
Locations matériels et travaux par tiers	6 317			2 951	7 398
Entretien, réparations petits matériels	4 944			4 007	3 112
Main-d'œuvre	7 222	82	7 %	7 369	6 908
Main-d'œuvre permanente	1 785			0	0
Charges sociales des exploitants	5 437			7 369	6 908
Autres charges de structure	14 208	160	14 %	10 555	10 319
Eau, gaz, électricité	1 460			1 520	1 351
Autres fournitures	3 386			0	0
Assurances	3 312			2 656	2 063
Honoraires	2 359			5 092	5 658
Transports et déplacements	921			1 106	1 106
Impôts et taxes	355			181	141
Autres charges d'exploitation	2 415			0	0
TOTAL charges de structure	47 305	535	47 %	41 807	41 471
Excédent brut d'exploitation (EBE)	38 268	433	38 %	38 572	36 009
Charges financières	2 952	33	3 %	1 859	2 205
Amortissements	16 575	187	16 %	13 683	13 180
Autres produits	422				
Résultat courant	19 163	217	19 %	23 030	20 624

Poules pondeuses (18 exploitations)

Le groupe « volailles pondeuses » est constitué de 18 exploitations spécialisées en poules de ponte. Les entreprises, dont 9 sous forme sociétaire et 9 individuelles, emploient 24 UTA, soit en moyenne 1,3 UTA par exploitation. Elles exploitent en moyenne 17,8 ha de SAU par UTA.

Regard sur les résultats

L'atelier volailles compte en moyenne 4 770 poules, soit 3 817 par UTA. La taille des élevages varie de 130 à 12 000 poules avec pour un tiers des élevages de l'échantillon 6 000 poules pondeuses.

Les entreprises présentent un capital d'exploitation légèrement supérieur aux trois dernières années (214 815 €/UTA), et un taux moyen d'endettement de 75 %.

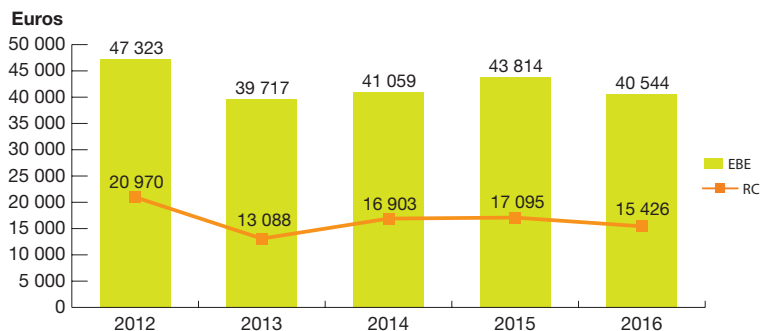
Les élevages de ce groupe dégagent un EBE moyen de 40 544 €/UTA, avec un ratio EBE/produit de 20 %.

Après amortissements et frais financiers, le résultat courant s'établit à 15 426 €/UTA. Après remboursement des annuités (57 % de l'EBE), il reste un solde disponible de 17 434 €/UTA pour prélever et autofinancer les investissements.

Parmi les charges opérationnelles d'élevage, le poste aliment représente à lui seul 58 % du produit brut.

L'enquête « Poules pondeuses en système alternatif » conduite par les Chambres d'agriculture du Grand Ouest permet de collecter périodiquement des données technico-économiques d'élevage. Les dernières données sont disponibles auprès de vos conseillers Chambre d'agriculture.

Évolution de l'EBE et du résultat courant par UTA
(poules pondeuses bio)



Contexte et perspectives

Au niveau national, selon les chiffres de l'Agence Bio, en 2016, le nombre de poules bio mises en place est de 4,37 millions sur 1 666 exploitations (tableau ci-dessous).

La dynamique est davantage marquée cette année, car le fort attrait des consommateurs pour les œufs issus de systèmes d'élevage alternatifs et notamment bio reste plus que jamais présents, avec une attente croissante des GMS et des transformateurs.

En Pays de la Loire, en 2016, la filière connaît une seconde hausse spectaculaire (+ 18 %) après 2014 (+ 19 %). Les entreprises ligériennes sont très actives et visent le renouvellement de leur parc bâtiment.

La région ligérienne est la seconde région productrice (21 %) derrière la Bretagne (28 %). Les deux premiers départements en Pays de la Loire sont la Vendée et la Sarthe avec respectivement 299 173 et 218 386 poules pondeuses bio en place soit 33 % et 24 % des effectifs régionaux, au travers notamment de NOREA (TERRENA), de la CAVAC et des Fer-

miers de LOUÉ. La Mayenne se situe en 3^e position avec 161 527 pondeuses (18 % de l'effectif ligérien).

L'augmentation des mises en place de poules pondeuses biologiques, aux niveaux national et régional, montre bien l'attrait croissant pour ce mode de production. Les nouveaux producteurs ont des profils très variés : installation avec principalement des constructions neuves, des éleveurs Label rouge ou standards qui se convertissent pour l'image que renvoie la production bio, ou encore des reprises d'exploitations pour conversion.

Les principaux enjeux réglementaires de la filière sont liés à l'alimentation, avec la transition vers un aliment 100 % bio prévue au 31/12/2018. La prochaine étape sera au 1^{er} juillet 2020, avec la mise en application du nouveau règlement bio qui pourrait porter à 20 % le seuil d'autonomie alimentaire. Le défi est de développer une production volailles biologiques coordonnée et cohérente avec la demande du marché.

Année	Poules bio mises en place (France)	Evol. / n-1	Nombre exploitations	Evol. / n-1
2013	3,4 millions	0 %	1 359	+ 3 %
2014	3,7 millions	+ 11 %	1 466	+ 8 %
2015	3,9 millions	+ 5 %	1 548	+ 5 %
2016	4,4 millions	+ 12,3 %	1 666	+ 8 %

Anaëlle LARAVOIRE,
Chambre d'agriculture Pays de la Loire

4.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	18	
→ dont individuelles	9	
→ dont sociétés	9	
Nombre d'UTA	24	1,3
→ dont en société	14	1,6
Nombre d'UTH	26	1,4

4.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Moyenne (/UTA)
Surface totale (ha)	18,7
→ dont fermage	12,3
→ dont propriété	6,4
SAU	17,8

Utilisation de la SAU

	Moyenne
Grandes cultures	66 %
Fourrages	31 %
Autres	3 %

4.3 - Les ateliers animaux

	Moyenne
Nombre de poules pondeuses UTA	3 817

Les résultats du groupe poules pondeuses sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

4.4 - Analyse financière

Bilan (€)	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	214 815
Taux d'endettement	75 %
→ dont court terme	17 %
Fonds de roulement en % des stocks	163 %
Annuités en % de l'EBE	57 %
EBE en % du capital	19 %

Coût de la mécanisation

	Moyenne
Total (€/ha SAU)	458
→ dont carburant lubrifiant	34
→ dont entretien réparations	95
→ dont travaux par tiers et location de matériel	132
→ dont amortissements	197

Charges opérationnelles

	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	118
→ dont engrais	16
→ dont semences	99
→ dont produits défense sanitaire	3
Charges d'élevage (% du PB)	-
→ dont aliments volailles	58 %
→ dont produits et honoraires vétérinaires volailles	0,7 %
→ dont travaux par tiers animaux	2,9 %
Taxe sur les produits (% du PB)	0,1 %
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	7 406
Total charges directes (€/ha SAU)	152



4.5 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Moyenne	
	€/UTA	En %
Produit brut	205 090	100 %
→ dont subventions exploitation	6 840	3 %
(-) Charges opérationnelles	129 906	63 %
(-) Charges directes	2 697	1 %
MARGE GLOBALE	72 487	35 %
Foncier et bâtiment	4 370	2 %
Fermages et charges locatives	3 366	
Entretien	1 004	
Mécanisation	4 950	2 %
Carburants et lubrifiants	610	
Locations matériels et travaux par tiers	2 341	
Entretien, réparations petits matériels	1 999	
Main-d'œuvre	9 271	4 %
Main-d'œuvre permanente	2 321	
Charges sociales des exploitants	6 950	
Autres charges de structure	13 352	7 %
Eau, gaz, électricité	2 146	
Autres fournitures	2 707	
Assurances	3 016	
Honoraires	2 339	
Transports et déplacements	852	
Impôts et taxes	568	
Autres charges d'exploitation	1 724	
TOTAL charges de structure	31 943	15 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	40 544	20 %
Charges financières	5 391	2 %
Amortissements	21 383	10 %
Autres produits	1 656	
Résultat courant	15 426	8 %

Volailles de chair (14 exploitations)

Le groupe comprend seulement 14 exploitations spécialisées, dont 7 sous forme sociétaire. Elles emploient 1,1 UTA en moyenne par exploitation. La surface agricole utile est de 24,2 ha par UTA en moyenne.

Regard sur les résultats

L'atelier volailles couvre 930 m² en moyenne (869 m²/UTA). La surface est inférieure ou égale à 800 m² pour 8 d'entre eux, les 6 autres vont de 1 100 à 1600 m².

Les entreprises détiennent un capital d'exploitation de 148 031 € en moyenne par UTA, avec un endettement de 60 %.

Les aviculteurs du groupe « volailles de chair

bio » ont dégagé en 2015 un EBE moyen de 29 106 €/UTA (31 260 €/UTA en 2015), soit une efficacité économique de 14 % du produit brut, en légère baisse par rapport à l'année passée. Après amortissements et frais financiers, le résultat courant moyen s'établit à 17 213 €/UTA. Une fois les annuités déduites de l'EBE, l'entreprise dégagne un revenu disponible de 10 769 € par UTA (16 880 €/UTA en 2015).

Le produit brut annuel des élevages est de 212 450 € par UTA.

Les charges opérationnelles représentent 70 % du produit, dont 66 % pour le seul poste « aliment ».

L'enquête avicole conduite par les Chambres d'agriculture du Grand-Ouest en 2016 a permis de collecter les données technico-économiques du tableau ci-dessous :

	2015	2016
Nombre de lots dans l'enquête	49	26
Marges PA en €/m ² /lot	15,68	15,09
Charges variables en €/m ² /lot	4,09	4,39
Marges Brutes en €/m ² /lot	11,59	10,71
Nombre de lots/an	3,32	3,35



Contexte et perspectives

Au niveau national, selon les chiffres de l'Agence Bio, en 2016, le nombre de poulets bio mis en place est de 9,7 millions sur 794 exploitations (12250 poulets/élevage), soit une augmentation de 5 % des exploitations et de 12,6 % des effectifs de poulets par rapport à 2015. Ces chiffres confirment le développement de la production sous l'impulsion de la filière organisée, la dynamique retrouve des niveaux de développement des années 2009 (+ 13 %) et 2010 (+ 18 %).

L'équilibre par rapport à la production poulet label semble s'être également stabilisé. En 2016, la production de poulets bio représente 1,15 % de la production de poulets en France (contre 1 % entre 2013 et 2015).

En Pays de la Loire, le nombre d'exploitations (170 exploitations) augmente par rapport à 2015 (+ 7 %). Le nombre de poulets produits (3,4 millions poulets) est également à la hausse (+ 17 %).

La hausse entre 2014 et 2015 correspond à l'implantation d'une quinzaine de bâtiments de 400 m² sur les Pays de la Loire, cette augmentation se poursuit en 2016.

La région ligérienne est la première région productrice (35 % de la production nationale) devant la grande région « Nouvelle-Aquitaine » qui compte 30 % de la production. La

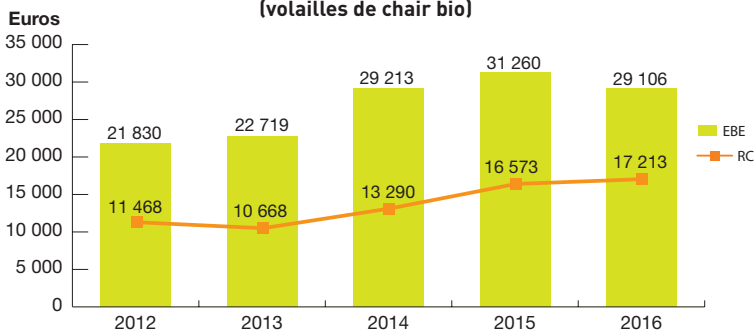
Vendée et la Sarthe sont les deux premiers départements producteurs ligériens avec respectivement 51 % et 21 % des effectifs au travers notamment des Ets BODIN (Terrena), des Aliments MERCIER et des Fermiers de LOUÉ. Le développement de la production ligérienne est principalement situé en Vendée. L'augmentation des mises en place de poulets biologiques au niveau national, mais surtout ligérien, montre bien l'attrait croissant pour ce mode de production. Les nouveaux producteurs ont des profils très variés : installation avec principalement des constructions à neuf, des éleveurs Label rouge ou standards qui se convertissent pour l'image que renvoie la production bio, ou encore des reprises d'exploitations pour conversion. Cette activité est fréquemment complémentaire d'un atelier bovin.

Les principaux enjeux réglementaires de la filière sont liés à l'alimentation, avec la transition vers un aliment 100 % bio prévue au 31/12/2018. La prochaine étape sera au 1^{er} juillet 2020, avec la mise en application du nouveau règlement bio qui pourrait renforcer le seuil des 20 % d'autonomie alimentaire. Le défi est de développer une production volailles biologiques coordonnée et cohérente avec la demande du marché.

Année	Poulets bio mis en place (France)	Evol. / n-1	Nombre exploitations	Evol. / n-1
2013	7,9 millions	+ 1 %	691	+ 4 %
2014	8,6 millions	+ 8 %	741	+ 7 %
2015	8,6 millions	+ 3 %	759	+ 2 %
2016	9,7 millions	+ 12,6 %	794	+ 5 %

Anaëlle LARAVOIRE,
Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Évolution de l'EBE et du résultat courant par UTA (volailles de chair bio)



5.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	14	
→ dont individuelles	7	
→ dont sociétés	7	
Nombre d'UTA	15	1,1
→ dont en société	8	1,1
Nombre d'UTH	16	1,1

5.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Moyenne (/UTA)
Surface totale (ha)	24,7
→ dont fermage	22,1
→ dont propriété	2,6
SAU	24,2

Utilisation de la SAU

	Moyenne
Grandes cultures	43 %
Fourrages	47 %
Autres	10 %

5.3 - Les ateliers animaux

	Moyenne
Nombre de m ² par UTA	869

5.4 - Analyse financière

Bilan (€)	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	148 031
Taux d'endettement	60 %
→ dont court terme	27 %
Fonds de roulement en % des stocks	137 %
Annuités en % de l'EBE	63 %
EBE en % du capital	20 %

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

Charges opérationnelles

	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	98
→ dont engrais	22
→ dont semences	75
→ dont produits défense sanitaire	1
Charges d'élevage [% du PB]	
→ dont aliments volailles	66 %
→ dont produits et honoraires vétérinaires volailles	0,5 %
→ dont travaux par tiers animaux	3,0 %
Taxe sur les produits [% du PB]	0,1 %
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	6 237
Total charges directes (€/ha SAU)	229

Coût de la mécanisation

	Moyenne
Total (€/ha SAU)	302
→ dont carburant lubrifiant	49
→ dont entretien réparations	74
→ dont travaux par tiers et location de matériel	140
→ dont amortissements	39

5.5 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Moyenne	
	€/UTA	En %
Produit brut	212 452	100 %
→ dont subventions exploitation	8 734	4 %
(-) Charges opérationnelles	148 935	70 %
(-) Charges directes	5 530	3 %
MARGE GLOBALE	57 987	27 %
Foncier et bâtiment	4 602	2 %
Fermages et charges locatives	3 295	
Entretien	1 307	
Mécanisation	5 550	3 %
Carburants et lubrifiants	1 196	
Locations matériels et travaux par tiers	3 382	
Entretien, réparations petits matériels	972	
Main-d'œuvre	6 096	3 %
Main-d'œuvre permanente	802	
Charges sociales des exploitants	5 294	
Autres charges de structure	12 633	6 %
Eau, gaz, électricité	1 649	
Autres fournitures	3 015	
Assurances	2 691	
Honoraires	2 696	
Transports et déplacements	719	
Impôts et taxes	410	
Autres charges d'exploitation	1 453	
TOTAL charges de structure	28 881	14 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	29 106	14 %
Charges financières	2 375	1 %
Amortissements	10 783	5 %
Autres produits	1 265	
Résultat courant	17 213	8 %

Grandes cultures (18 exploitations)

Le groupe ne comprend que 18 entreprises dont 12 sous forme sociétaire. Une exploitation moyenne équivaut à 1,3 UTA et au total 1,7 UTH pour 132 ha de SAU.

Comme les années précédentes la taille réduite du groupe doit inciter à la plus grande prudence quant à la généralisation des résultats sur ce système de production.

20 % de la SAU des exploitations étudiées ici est composée de cultures spécialisées et légumineuses de plein champ, tels que les lentilles, haricots verts et secs, pois de conserves, pommes de terre...

Ces cultures, certes complexes techniquement et plus aléatoires que les cultures classiques, sont rémunératrices et impactent positivement les résultats économiques des exploitations de cet échantillon.

En moyenne, les exploitations du groupe ont une situation financière saine. Le fonds de roulement couvre très largement les stocks.

Le capital d'exploitation par UTA à 351 017 € est comparable aux exploitations conventionnelles avec la même orientation.

Les charges opérationnelles diminuent de 20 € essentiellement sur le poste semences. Ce poste varie en fonction de la répartition des cultures dans l'assolement. La part de cultures de printemps engendre des coûts de semences supérieurs aux cultures d'au-

tomne. Malgré un accroissement des surfaces consacrées à la production de semences bio, elles restent insuffisantes sur le marché. Les semences conventionnelles non traitées utilisables sous dérogation sont moins onéreuses.

Le coût de mécanisation de 461 € par hectare, amortissements compris est en baisse de 88 €/ha. Il est légèrement inférieur aux homologues conventionnels. Les cours du pétrole historiquement bas expliquent les diminutions d'un tiers du coût des carburants et des travaux par tiers.

Le produit brut par hectare, hors subventions et aides compensatoires, reste stable à 1 820 € par hectare. 2015 est une année correcte pour les céréaliers. Deux tiers des clôtures d'exercices comptable se situant avant le 1^{er} juillet, la mauvaise récolte de cultures d'automne sera différée sur l'exercice suivant.

L'excédent brut d'exploitation est de 76 583 € par UTA. Le ratio EBE/produit brut proche de 35 % reste stable. Une fois les annuités remboursées, il reste un solde de 41 355 € pour prélever, autofinancer les investissements et conforter la trésorerie. Le résultat courant, 34 683 € par UTA, augmente de 14 % à cause de la surface moyenne de l'échantillon plus important et de la baisse des charges opérationnelles.

Contexte et perspectives

Les rendements des cultures d'automne ont été décevants en 2016 alors qu'ils s'annonçaient prometteurs à la floraison. Le faible ensoleillement, l'excès d'eau et une pression maladie soutenue ont fortement dégradé le potentiel. Si les conditions séchantes de l'été ont permis des récoltes de céréales dans de bonnes conditions elles ont pénalisé les rendements des maïs et des sojas non irrigués.

Les prix sont restés stables sur les dix dernières campagnes. La demande est soutenue, à la fois pour l'alimentation humaine mais aussi pour la filière animale en plein essor. Le recours à l'importation s'est accentué.

Après quelques années de stagnation des surfaces en grandes cultures bio, depuis 2015 le contexte de marché des céréales et oléo protéagineux conventionnels, le développement des filières animales bio et la revalorisation des aides conversion ont favorisé les conversions. Selon l'Agence Bio, en France les surfaces bio et en conversion en grandes cultures auraient aug-

menté de 33 % en 2015 et de 20 % en 2016. Les conversions de 2017 laissent présager une évolution de l'ordre de celle de 2016. En Pays de la Loire, les surfaces progressaient de 3 % en 2015 et de 23 % en 2016. Les céréales représentent 93 % de ces surfaces. Les surfaces destinées aux légumes secs et légumes de plein champ continuent leur ascension : respectivement + 30 % et + 10 % (source Agence Bio).

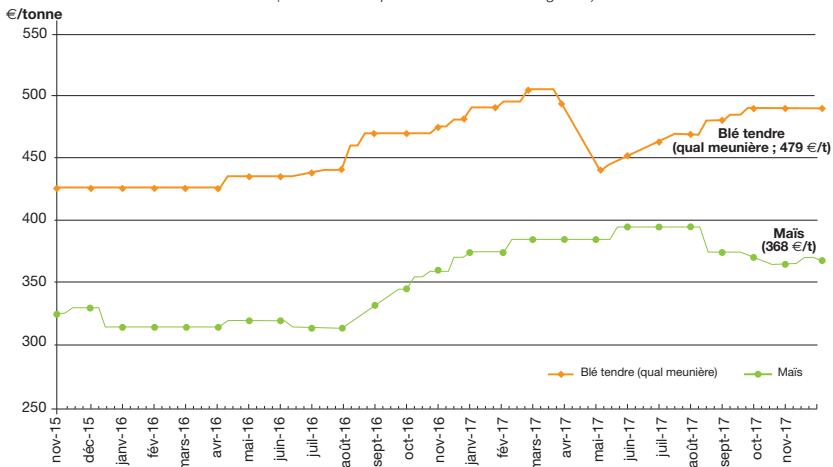
Fin 2016, le marché reste déficitaire en France en particulier pour le blé meunier, le maïs et le soja dans un contexte de consommation en augmentation à deux chiffres. La collecte de blé couvre à 70 % les utilisations. Sur les 174 900 t écrasées, 69 % le sont par la meunerie. 76 000 t de blé sont importées (source FranceAgriMer). La collecte de soja français C2 et bio avait été multipliée par deux en 2015. Elle atteint en 2016 27 600 t, ce qui ne couvre pas les utilisations estimées à 42 000 t. 65 % du soja destiné à l'alimentation animale est importé. Les conversions récentes viendront à terme combler ce déficit.

Paulette HUREL,

Pôle bio des Pays de la Loire

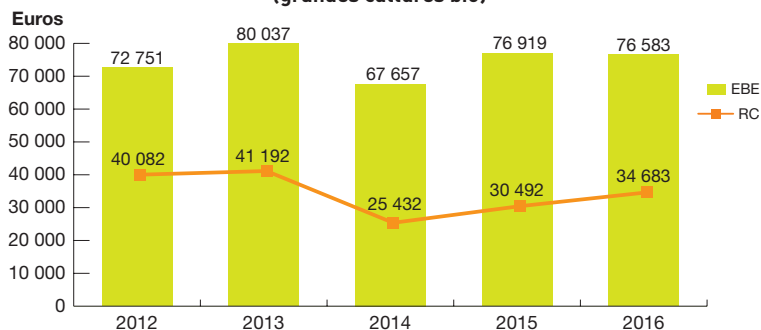
Cours des céréales biologiques

(Source : La dépêche commerciale et agricole)



Prix départ France (organisme stockeur et non culture), stade de gros, pour environ 5 t. Pour obtenir les prix en culture, déduire des cotations les taxes à la charge du producteur et 45 €/t (marge du collecteur et frais de collecte/stockage).

Évolution de l'EBE et du résultat courant par UTA (grandes cultures bio)



6.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Groupe grandes cultures	
	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	18	
→ dont individuelles	6	
→ dont sociétés	12	
Nombre d'UTA	23	1,3
→ dont en société	16	1,3
Nombre d'UTH	30	1,7

6.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Groupe grandes cultures
	Moyenne (/UTA)
Surface totale (ha)	103,5
→ dont fermage	94,3
→ dont propriété	9,2
SAU	101,8

Utilisation de la SAU

	Groupe grandes cultures
	Moyenne
Grandes cultures	74 %
Fourrages	7 %
Cultures spécialisées	19 %
Autres	

6.3 - Analyse financière

Bilan (€)	Groupe grandes cultures
	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	351 017
Taux d'endettement	61 %
→ dont court terme	23 %
Fonds de roulement en % des stocks	145 %
Annuités en % de l'EBE	46 %
EBE en % du capital	22 %

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

Charges opérationnelles

	Groupe grandes cultures
	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	337
→ dont engrais	122
→ dont semences	191
→ dont produits défense sanitaire	24

Coût de la mécanisation

	Groupe grandes cultures
	Moyenne
Total (€/ha SAU)	461
→ dont carburant lubrifiant	65
→ dont entretien réparations	97
→ dont travaux par tiers et location de matériel	230
→ dont amortissements	69

6.4 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Groupe grandes cultures Moyenne SAU = 101,8 ha		
	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	223 941	2 200	100 %
→ dont subventions exploitation	38 527	378	17 %
Produit brut grandes cultures (hors subventions et animaux)		1 822	
(-) Charges opérationnelles	36 467	358	16 %
(-) Charges directes	5 538	54	2 %
MARGE GLOBALE	181 936	1 787	81 %
Foncier et bâtiment	18 682	184	8 %
Fermages et charges locatives	16 193		
Entretien	2 489		
Mécanisation	40 252	395	18 %
Carburants et lubrifiants	6 661		
Locations matériels et travaux par tiers	23 388		
Entretien, réparations petits matériels	10 203		
Main-d'œuvre	24 302	239	11 %
Main-d'œuvre permanente	12 210		
Charges sociales des exploitants	12 092		
Autres charges de structure	22 117	217	10 %
Eau, gaz, électricité	5 106		
Assurances	7 727		
Honoraires	2 635		
Transports et déplacements	1 428		
Impôts et taxes	816		
Autres charges d'exploitation	4 405		
TOTAL charges de structure	105 353	1 035	47 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	76 583	752	34 %
Charges financières	3 943	39	2 %
Amortissements	36 988	363	17 %
Autres charges	969		
Résultat courant	34 683	341	15 %

Maraîchage (46 exploitations)

Le groupe comprend 46 exploitations dont 72 % sous forme sociétaire. Une exploitation moyenne équivaut à 1,8 UTA et au total 3,9 UTH.

À noter un groupe spécifique avec les exploitations pratiquant majoritairement la vente en circuits courts (37 exploitations), ce qui est caractéristique des exploitations maraîchères de la région.

La taille, la diversité des modes de commercialisation et des résultats à l'intérieur du groupe doit inciter à la prudence quant aux généralisations sur ce système de production.

Analyse financière

Le capital d'exploitation par UTA est faible à 113 121 € comparativement à la moyenne des exploitations du groupe bio (250 964 €). Malgré ces besoins en capitaux plus faibles, les exploitations du groupe ont un endettement légèrement supérieur à l'ensemble des exploitations en bio (61 % contre 56 %) avec une situation de trésorerie proche de l'équilibre. Les exploitations en circuits courts ont moins de capital d'exploitation par UTA (inférieur de 30 %).

Résultats économiques

Le produit brut par UTA est de 121 274 € sur 8 ha. La surface en maraîchage et cultures spécialisées représente 48 % de la sole et le produit brut par ha est de 15 171 €, ce qui traduit bien le caractère spécialisé des exploitations du groupe. Les charges opérationnelles et directes d'un montant de 33 515 € représentent 28 % du produit brut.

Sans la main-d'œuvre temporaire, ces charges se situent à 18 362 € soit 15 % du

produit brut dont plus de la moitié en semences et plants (10 250 € pour 8,5 % du produit).

Les charges de structures (avant amortissements et charges financières) sont à 45 748 € soit 38 % du produit.

À noter que la charge de main-d'œuvre salariée (temporaire et permanente) est le poste de charge le plus important des exploitations du groupe étudié (23 % du produit).

L'excédent brut moyen est à 42 011 € par UTA. Une fois les annuités de 11 300 € remboursées et après intégration des pertes et profits exceptionnels, il reste un solde de 31 832 € par UTA pour prélever, autofinancer et conforter la trésorerie.

Le ratio EBE/produit brut à 35% est plutôt faible compte tenu de la dominante circuits courts du groupe.

Le résultat courant par UTA se situe à 26 953 € pour 22 % du produit soit un niveau légèrement supérieur aux autres systèmes de production en bio (moyenne à 25 371 €).

Les résultats comptables du groupe en circuits courts sont inférieurs de 18 % par rapport à la moyenne du groupe maraîchage.



Contexte et perspectives

Le printemps 2016 a été très complexe du fait de l'excès de pluviométrie et des températures basses pour la saison aussi la qualité des produits saisonniers de plein champs a été fortement affectée. De plus ce printemps froid et humide a grandement complexifié la maîtrise du mildiou, des limaces et de l'enherbement (asperges, petits pois, fraises, carottes, pommes de terre, oignons...). À partir de juillet la chaleur et l'absence de pluie durant deux mois a donné une période estivale totalement opposée climatiquement à celle du printemps.

Ces phénomènes ont entraîné un manque de productions pour les légumes de printemps et de début d'été, ensuite les tomates, concombres et les courges ont donné des résultats mitigés.

L'automne est resté globalement sec et le froid est arrivé « normalement » en novembre. La qualité des productions d'automne a été bonne (poireaux, choux,...)

Ces résultats ont été obtenus dans un contexte de hausse de production (+ 7 % de surfaces certifiées en France pour les légumes frais entre 2015 et 2016 et + 8 % pour les Pays de la Loire) avec en parallèle des ventes en hausse.

Après une très forte hausse des surfaces en légumes bio ces dernières années, le rythme d'accroissement devrait ralentir en 2017 et 2018, et s'établir à environ de 4 % par an (diminution des surfaces en conversion).

La commercialisation en circuits courts est main-

tenant bien présente dans les Pays de la Loire (marchés, paniers, vente à la ferme, AMAP, magasins fermiers). Avec un nombre significatif de projets d'installation en légumes ces dernières années, l'offre s'est diversifiée et densifiée. Cela a permis de répondre à une demande croissante, avec parfois localement un décalage entre l'offre et la demande.

Le marché d'expédition augmente également régulièrement en volume. En effet, actuellement 76 % (en valeur) des fruits et légumes bio sont achetés en magasins spécialisés (41 %) ou grandes surfaces (35 %).

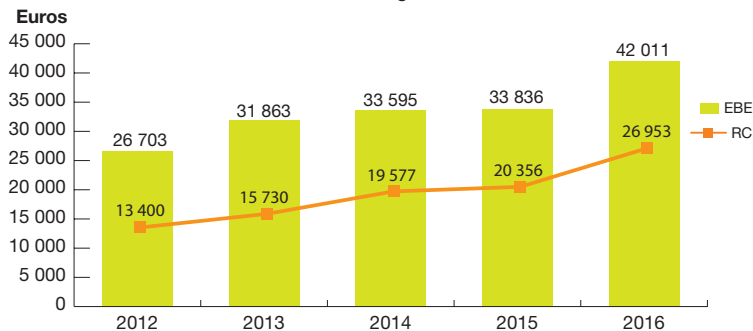
L'optimisation technique et l'organisation du travail restent deux points essentiels pour assurer la rentabilité et la pérennité de ces entreprises.

Celles en circuits courts doivent être très vigilantes sur le temps de travail par catégorie de légumes. Dans certaines situations, cela peut rapidement altérer la rentabilité (important désherbage manuel). La diversification des modes de commercialisation peut également s'avérer « coûteuse » en temps de travail et déplacements.

Les entreprises positionnées sur le marché d'expédition se doivent d'avoir une grande compétence technique en assurant des itinéraires maintenant la rentabilité de la culture. Elles doivent aussi avoir une bonne connaissance du marché pour planifier mises en place et ventes auprès des acheteurs de légumes frais et de la restauration collective.

Marc COTTENCEAU et Maëlle DEPRIESTER,
Chambre d'agriculture Pays de la Loire

**Évolution de l'EBE et du résultat courant par UTA
(maraîchage bio)**



7.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Groupe maraîchage			
	Ensemble du groupe		Circuits courts	
Nombre d'entreprises	46		37	
→ dont individuelles	13		13	
→ dont sociétés	33		24	
	Total	Par exploitation	Total	Par exploitation
Nombre d'UTA	84	1,8	66	1,8
→ dont en société	70	2,1	52	2,2
Nombre d'UTH	178	3,9	131	3,5

7.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Groupe maraîchage	
	Moyenne (/UTA)	Circuits courts (/UTA)
Surface totale (ha)	8,5	6
→ dont fermage	7,6	4,9
→ dont propriété	0,9	1,1
SAU	8	5,6

Utilisation de la SAU

	Groupe maraîchage	
	Moyenne	Circuits courts
Grandes cultures	11 %	5 %
Fourrages	41 %	45 %
Maraîchage et cultures spécialisées	48 %	47 %
Autres	1 %	3 %

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

7.3 - Analyse financière

Bilan (€)	Groupe maraîchage	
	Moyenne	Circuits courts
Capital d'exploitation par UTA	113 121	79 590
Capital d'exploitation par ha	14 151	14 239
Capital d'exploitation par UTH	53 515	40 191
Taux d'endettement	61 %	61 %
→ dont court terme	21 %	22 %
Fonds de roulement en % des stocks	186 %	148 %
Annuités en % de l'EBE	27 %	26 %
Trésorerie nette	11 197	5 638
EBE en % du capital	37 %	41 %

7.4 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Groupe maraîchage					
	Moyenne SAU = 8 ha			Circuits courts SAU = 5,6 ha		
	€/UTA	€/ha	en %	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	121 274	15 171	100 %	94 432	16 894	100 %
→ dont subventions exploitation	3 534	442	3 %	2 091	374	2 %
(-) Charges opérationnelles et directes	33 515	4 193	28 %	22 314	3 992	24 %
Engrais	3 706	464	3 %	2 285	409	2 %
Semences et plants	10 250	1 283	8 %	8 579	1 532	9 %
Produits de défense sanitaire	735	92	1 %	679	121	0,5 %
Emballages	718	90	1 %	696	125	0,5 %
Main-d'œuvre temporaire	15 153	1 896	12 %	8 196	1 466	11 %
Autres charges directes et opérationnelles	2 953	368	3 %	1 879	339	1 %
MARGE GLOBALE	87 759	10 978	72 %	72 118	12 902	76 %
Foncier et bâtiment	2 404	301	2 %	1 591	285	2 %
Fermages et charges locatives	1 548			973		
Entretien	856			618		
Mécanisation	9 891	1 237	8 %	4 479	801	5 %
Carburants et lubrifiants	1 736			840		
Locations matériels et travaux par tiers	4 733			1 515		
Entretien, réparations petits matériels	3 422			2 124		
Main-d'œuvre	19 317	2 417	16 %	20 837	3 728	22 %
Main-d'œuvre permanente	13 099			15 117		
Charges sociales des exploitants	6 218			5 720		
Autres charges de structure	14 136	1 768	12 %	12 427	2 223	13 %
Eau, gaz, électricité	1 330			1 104		
Autres fournitures	5 210			4 807		
Assurances	1 665			1 338		
Honoraires	2 052			2 171		
Transports et déplacements	1 025			854		
Impôts et taxes	490			505		
Autres charges d'exploitation	2 364			1 648		
TOTAL charges de structure	45 748	5 723	38 %	39 334	7 037	42 %
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	42 011	5 255	35 %	32 784	5 865	35 %
Charges financières	1 361	170	1 %	970	174	1 %
Amortissements	14 212	1 778	12 %	10 092	1 805	11 %
Autres charges	515			333		
Résultat courant	26 953	3 372	22 %	22 055	3 946	23 %

Viticulture (30 exploitations)

Le groupe comprend 30 exploitations, dont 21 en société (70 %), réparties sur l'ensemble des appellations présentes dans la région : Jasnnières, Fiefs vendéens, Anjou-Saumur et Muscadet.

Les plantations représentent 95 % de la SAU. Les résultats sont basés sur la vendange 2015 et les ventes réalisées sur l'exercice 2015-2016. La campagne de culture est également celle de 2015-2016.

L'échantillon présenté ici est très hétérogène, tant au niveau des types d'entreprises que des circuits de commercialisation. On trouve aussi bien des exploitations unipersonnelles de petites surfaces que des domaines de grandes surfaces dont certains impliquent des investisseurs extérieurs.

Pour la commercialisation, l'ensemble des circuits sont présents, avec une prépondérance de la vente directe et de l'export, à la fois intracommunautaire et hors UE.

Sur 30 domaines de l'échantillon de cette année, 28 domaines étaient déjà présents dans l'étude de l'année précédente.

Analyse des résultats

Les résultats présentés dans cette édition concernent la campagne 2015-2016 (récolte 2015). Les conditions climatiques du millésime 2015 ont été bénéfiques pour la vigne, favorisant à la fois la quantité et la qualité des raisins. Hormis deux épisodes pluvieux, les conditions de récolte ont été bonnes. La pression maladies et ravageurs a été faible.

Pour l'ensemble des domaines viticoles du Val de Loire, le rendement 2015 est à 52 hl/ha,

ce qui est stable par rapport à la récolte 2014 (source : Interloire).

Le nombre moyen d'UTH par exploitation en bio est en légère baisse à 4,8. A titre de comparaison, il est de 3 UTH en moyenne pour la viticulture en Val de Loire*. En bio, on compte environ 4 ha de vignes par UTH.

Le critère « fonds de roulement en % des stocks » est de 94 % (contre 88 % l'année dernière) : le fonds de roulement ne permet donc pas de couvrir entièrement les stocks.

Le taux d'endettement poursuit sa diminution cette année (passage de 59 à 55 %).

Le poids des annuités dans l'EBE a fortement diminué par rapport à l'année précédente (-25 %) : le montant des annuités est passé de 34 600 € à 30 000 € par UTA et en parallèle l'EBE a progressé 18 800 €/UTA.

Cette progression de l'EBE est due à l'augmentation du chiffre d'affaires et des stocks (reconstitution des stocks après des années 2012 et 2013 à faibles rendements) et à la diminution des charges de structure.

Les charges de structure sont en baisse de 353 €/ha (dont -316 €/ha de charges de main-d'œuvre). Ces charges représentent 51 % du produit brut, dont 20 % pour la main-d'œuvre et 8 % pour la mécanisation.

L'excédent brut d'exploitation moyen se situe à 71 380 € par UTA. Une fois les annuités remboursées, il reste un solde de 42 100 € par UTA pour prélever, autofinancer les investissements et conforter la trésorerie.

* Source : « Les références 2016 des entreprises agricoles du Grand Ouest »
Chambres d'agriculture 37, 41, 44, 49, 72, 79, AGC du GIE ENTRAS

Contexte et perspectives

Après une période de stabilité en 2013 et 2014, les surfaces en vigne en certification AB ou en conversion poursuivent leur progression entre 2015 et 2016 en Pays de la Loire : on passe de 2 722 ha (dont 528 ha en conversion) à 2 906 ha (dont 701 ha en conversion). Le nombre de producteurs connaît une croissance plus modérée, passant de 220 en 2015 à 228 en 2016 (source : Agence Bio).

À la demande de France Vin Bio (anciennement FNIVAB), FranceAgriMer a réalisé en 2017 une étude prospective à 15-25 ans sur l'avenir de la viticulture et des vins bio (consultable sur le site de FranceAgriMer). Cinq scénarii d'évolution ont servi de base de travail. Ceux-ci pointent notamment les

éléments suivants : adaptation de la viticulture bio au changement climatique, recherche et formation spécifiques à la viticulture bio, structuration de la filière et soutien des pouvoirs publics, création d'un observatoire pour avoir une meilleure lisibilité des ventes et de la production.

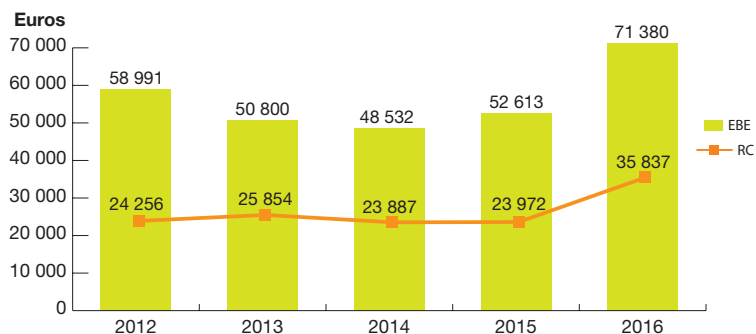
Au niveau commercial, la vente directe reste le circuit principal, avec 41% des ventes. Le marché des vins bio connaît une croissance à deux chiffres depuis 2011.

Après 2 années avec des quantités correctes, les rendements 2016 sont très variables en fonction de la sensibilité des parcelles au gel, aux escarots, au mildiou et à la pourriture grise.

Elise KOHSER

Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Évolution de l'EBE et du résultat courant par UTA (viticulture bio)



8.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	30	
→ dont individuelles	9	
→ dont sociétés	21	
Nombre d'UTA	45	1,5
→ dont en société	36	1,7
Nombre d'UTH	144	4,8

8.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Moyenne (/UTA)
Surface totale (ha)	13,6
→ dont fermage	12,1
→ dont propriété	1,5
SAU	13,3

Utilisation de la SAU

	Moyenne
Grandes cultures	4 %
Fourrages	1 %
Plantations	95 %

8.3 - Analyse financière

Bilan (€)	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	367 012
Taux d'endettement	55 %
→ dont court terme	23 %
Fonds de roulement en % des stocks	94 %
Annuités en % de l'EBE	41 %
EBE en % du capital	19 %

Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

Charges opérationnelles

	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	371
→ dont engrais	70
→ dont semences - plants	15
→ dont produits défense sanitaire	285
Autres charges opérationnelles	121
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	492
Charges directes (€/ha de SAU)	3 664
→ dont emballages	1 785
→ dont combustibles	10
→ dont produits œnologiques	20
→ dont main-d'œuvre temporaire	1 701
Autres charges directes	148

Coût de la mécanisation

	Moyenne
Total (€/ha SAU)	1 879
→ dont carburant lubrifiant	104
→ dont entretien réparations	526
→ dont travaux par tiers et location de matériel	984
→ dont amortissements	265

8.4 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Moyenne SAU = 13,3 ha		
	€/UTA	€/ha	En %
Produit brut	256 318	19 302	100 %
→ dont subventions exploitation	2 517	190	1 %
(-) Charges opérationnelles	6 530	492	3 %
(-) Charges directes	48 660	3 664	19 %
MARGE GLOBALE	201 128	15 146	78 %
Foncier et bâtiment	10 221	770	4 %
Fermages et charges locatives	8 877		
Entretien	1 344		
Mécanisation	21 395	1 611	9 %
Carburants et lubrifiants	1 387		
Locations matériels et travaux par tiers	13 068		
Entretien, réparations petits matériels	6 940		
Main-d'œuvre	51 220	3 857	20 %
Main-d'œuvre permanente	44 696		
Charges sociales des exploitants	6 524		
Autres charges de structure	46 912	3 533	18,5 %
Eau, gaz, électricité	3 358		
Autres fournitures	8 094		
Assurances	3 271		
Honoraires	9 797		
Transports et déplacements	9 124		
Impôts et taxes	710		
Autres charges d'exploitation	12 558		
TOTAL charges de structure	129 748	9 771	51 %
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	71 380	5 375	28 %
Charges financières	4 630	349	2 %
Amortissements	30 489	2 296	12 %
Autres charges	424		
Résultat courant	35 837	2 699	14 %

Capital d'exploitation

Ensemble de l'actif (immobilisations, stocks, créances, disponible) excepté les terres.

Charges opérationnelles

Charges proportionnelles aux productions, communes à toutes les exploitations. Exemples : charges de cultures (semences, engrais), charges d'alimentation des animaux, produits et honoraires vétérinaires, fournitures diverses, travaux par des tiers sur les animaux, taxes sur les produits.

Charges directes

Charges directement affectées à la production, spécifiques à l'organisation de l'exploitation. Exemples : emballages, combustibles, location de matériel, assurances spécifiques, charges de main-d'œuvre temporaire, travaux par des entreprises.

Charges de structure

Charges non liées au volume de production, parfois appelées charges fixes. Exemples : fermage, cotisations sociales, etc.

EBE (excédent brut d'exploitation)

Produit brut diminué des charges opérationnelles, directes et de structure (avant amortissement et frais financiers).

Fonds de roulement

Argent nécessaire pour financer les stocks et les avances aux cultures. Un fonds de roulement insuffisant nécessite le recours à un financement court terme.

Marge brute

Produit brut diminué des charges opérationnelles.

Produit brut

Ensemble des ventes, des subventions d'exploitation et des variations de stocks, diminuées des achats d'animaux.

Résultat courant

Bénéfice de l'exploitation hors produits et charges exceptionnelles.

SAU (surface agricole utile)

Surfaces en cultures et surfaces fourragères.

SFP (surface fourragère principale)

Surface fourragère consacrée aux animaux. Exemples : prairies, maïs fourrage.

Taux d'endettement

Total des dettes long, moyen et court termes sur le total de l'actif, exprimé en pourcentage.

UGB (unité gros bovins)

Unité de référence correspondant aux besoins alimentaires annuels en fourrage d'une vache. Permet d'agréger ou de comparer des effectifs d'animaux d'espèces différentes.

UTH (unité de travailleurs humains)

Unité de travail correspondant à une personne travaillant à temps plein sur une exploitation.

UTA (unité de travail agricole)

Les résultats présentés dans cette étude sont pondérés par UTA = unité de travail agricole, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

	Nombre d'UTA
Chefs d'exploitation	1 par chef d'exploitation à temps plein (proratation si travail extérieur)
Associés exploitants (GAEC, EARL...)	1 par associé à temps plein (proratation si travail extérieur)
Conjoints collaborateurs à temps plein	0,5
Conjoints collaborateurs à temps partiel	0,25

Vos conseillers agriculture biologique de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire :



Loire-Atlantique

Gilles Le Guellaut
Rue Pierre-Adolphe Bobierre - 44939 NANTES Cedex 9
→ 02 53 46 60 01
gilles.leguellaut@pl.chambagri.fr



Maine-et-Loire

Elisabeth Cocaud
14 avenue Jean Joxé, CS 80646 - 49006 ANGERS Cedex
→ 02 41 96 75 41
elisabeth.cocaud@pl.chambagri.fr



Mayenne

Brigitte Lambert
Parc Technopole - Rue Albert Einstein
Changé BP 36135 - 53061 LAVAL Cedex 9
→ 02 43 67 36 84
brigitte.lambert@pl.chambagri.fr



Sarthe

Florence Letailleur
15 rue Jean Grémillon - 72013 LE MANS Cedex 2
→ 02 43 29 24 57
florence.letailleur@pl.chambagri.fr



Vendée

Cécile Brouillard et Stéphane Hanquez
Boulevard Réaumur - 85013 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
→ 02 51 36 83 87
cecile.brouillard@pl.chambagri.fr
stephane.hanquez@pl.chambagri.fr

Étude coordonnée par la Chambre d'agriculture Pays de la Loire

en partenariat avec :

AFOCG 44

Marie-Cécile Desmars
17 rue du Meunier
44880 SAUTRON
→ 02 40 63 39 11
contact@afocg-atlantique.fr

AFOCG 49-85

Dominique Barraud
51, rue Charles Bourseul
Espace Bell - BP 51 85002
LA ROCHE SUR YON Cedex
→ 02 51 46 23 99
contact@afocg.fr

ALTEACONSEIL

Vital Lemasson
25, rue du Général de Gaulle - BP 32
85120 LA CHATAIGNERAIE
→ 02 51 69 61 12
contact@alteaconseil.fr

AS 44

Marie-Luce Pitré
Maison de l'agriculture
Rue Pierre-Adolphe Bobierre
La Géraudière
44939 NANTES Cedex 9
→ 02 40 16 36 48
contact@as44.fr

AS 49

Francis Houlet
14, avenue Jean Joxé
CS 80646
49006 ANGERS Cedex 01
→ 02 85 35 75 00
francis.houlet@as49.fr

AS CEFIGA

Jean-Marie Lhommeau
La Maison des agriculteurs
9, rue Jean Grémillon
72013 LE MANS Cedex 02
→ 02 43 43 68 68
jean-francois.beaujean@plus.agri72.com

CEGAO

Jérôme Cousquer
8, rue du Bon Puits
49480 SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU
→ 02 41 88 60 22
j.cousquer@cegao.com

CERFRANCE 44

Médard Bouré
8, rue de Laponie - BP 4113
44241 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cedex
→ 02 28 09 35 00
mboure@cerfrance44.fr

CERFRANCE 49

Gaël Planchais
29, avenue Jean-Joxé - BP 60411
49104 ANGERS Cedex 02
→ 02 41 33 66 66
gplanchais@49.cerfrance.fr

CERFRANCE 53-72

Pierre Chambard
Rue Albert Einstein
Parc Technopole de Changé - BP 26116
53061 LAVAL Cedex 9
→ 02 43 49 84 00
pchambard@53-72.cerfrance.fr

CERFRANCE 85

Jean-Louis Dodelin
15, rue Jacques-Yves Cousteau - CS 10003
85036 LA ROCHE SUR YON Cedex
→ 02 51 24 42 42
jldodelin@85.cerfrance.fr

COGEDIS

Olivier Perret
Zone artisanale Croas ar Nezic
29800 SAINT-THONAN
→ 02 98 20 35 00
olivier.perret@cogedis.com

COMPTACOM GECAGRI

Vincent Vogt
247, avenue des Français Libres - CS 71015
53010 LAVAL Cedex
→ 02 43 64 17 17
vincent.vogt@compta.com



<p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>AVEC LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL</p>
<p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION</p>	<p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION</p>



Représentant les départements de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, de la Vendée



Représentant les départements de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Sarthe



Représentant les départements de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Vendée



Centre de Gestion Agricole de l'Ouest

